



LE CENTRE SPORTIF ET DE LOISIRS HUNEBELLE : UN PROJET AUX EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES FORTES

Panneaux solaires thermiques, toitures et façades végétalisées, remploi de la terre excavée, gestion des eaux pluviales par une noue paysagère... : cette deuxième édition du journal est consacrée à la haute qualité environnementale apportée au projet.



Perspective de la rue intérieure © SCAU Architecture/CLAProd



DES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES FORTES

EN PLUS DE L'ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À LA BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION EFFINATURE, DE NOMBREUSES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE VISANT À INSÉRER LE PROJET DANS L'ÉCRIN DU BOIS DE CLAMART :



Toitures et façades entièrement végétalisées



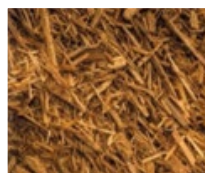
Respect de la période de nidification lors de l'abatage des arbres



Revêtement de sol extérieur perméable



8 arbres avec panneaux solaires couvrant 80% des besoins de production d'eau chaude



Revalorisation des végétaux abattus in-situ



Intégration d'abris pour la faune



Gestion des eaux pluviales par une noue paysagère à ciel ouvert



Aucun plastique utilisé dans les aménagements extérieurs

Bassin des eaux d'exhaures de 26 m³ servant à l'arrosage des espaces verts du site et à l'entretien des voiries



Réemploi de la terre excavée pour :

- Enduit extérieur des tribunes
- Enduit sur les murs du hall
- Mobilier en pisé

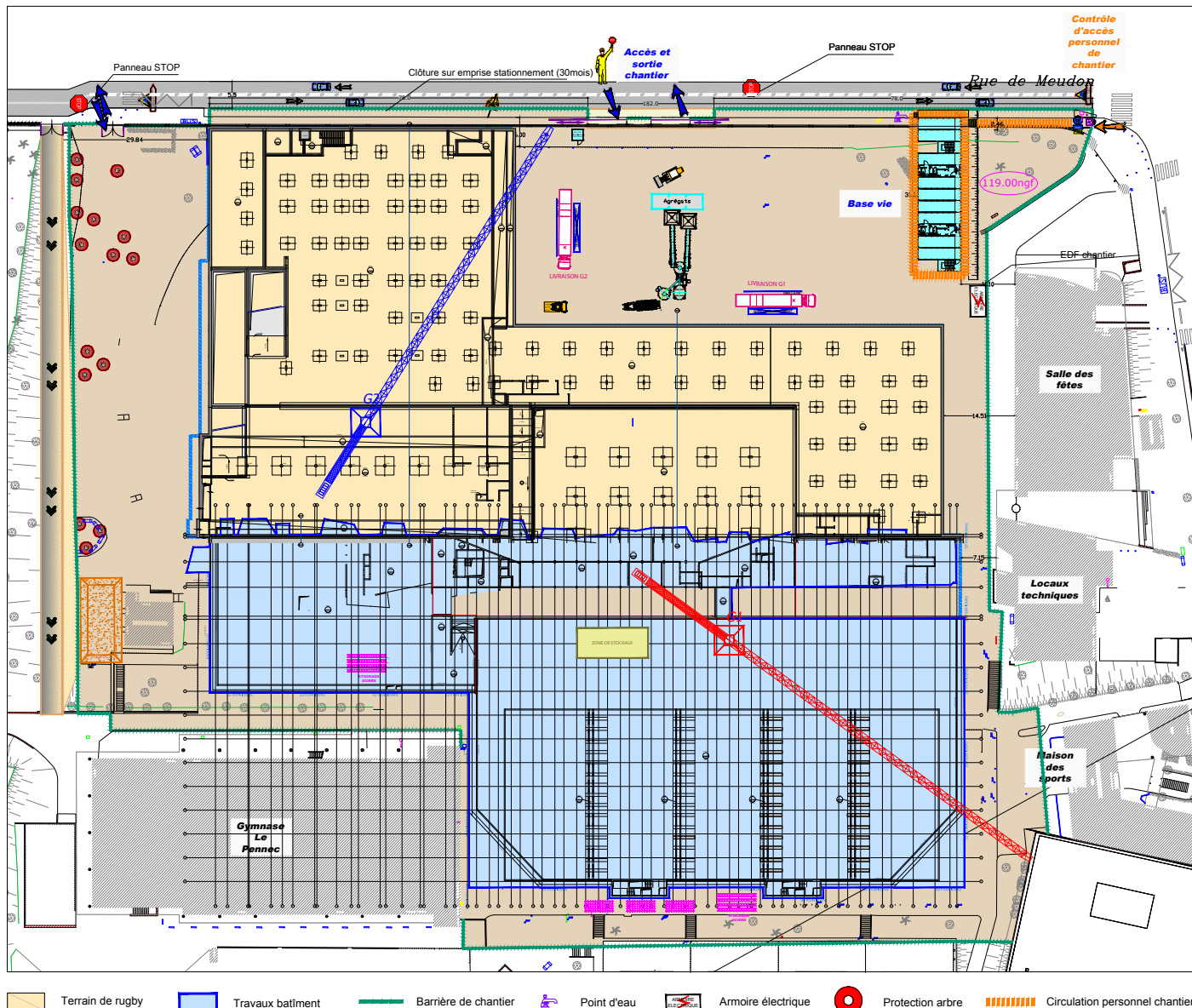
40 emplacements vélos



LES TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 2023

Les travaux de terrassement et les parois moulées, entamés en septembre 2022, s'achèveront au cours de l'été.

Les travaux de gros œuvre débiteront en suivant avec l'installation de deux grues.



INFOS PRATIQUES :

Horaires de chantier : heures maximales avec dérogation 6h-22h jusqu'à l'été 2023, sauf dimanches et jours fériés. Des dérogations exceptionnelles (convois) pourront être accordées. Au delà, les horaires seront 7h-20h.

Sécurité : un des passages piétons a été supprimé avec une déviation obligatoire sur la place Hunebelle pour garantir une visibilité et la sécurité de tous.

Pour toute demande d'informations : Toute l'équipe de Vallée Sud Aménagement se tient à votre disposition :

- par téléphone : 01 46 42 44 35
- par courriel : contact@valleesud-amenagement.fr
- par courrier : 28 avenue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES



INTERVIEW DE JULIETTE HELME, ARP-ASTRANCE, AMO DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le label Effinature ?

Développée à partir de 2009 par l'IRICE (Institut de Recherche et d'Innovation pour le Climat et l'Ecologie), Effinature est la première certification française de l'immobilier qui traite spécifiquement de la prise en compte de la biodiversité dans les projets de construction, de rénovation et d'aménagement. L'objectif est de lutter contre la perte de biodiversité en ville, liée à l'étalement urbain et à l'imperméabilisation des sols.

Quelles sont les différentes thématiques intégrées dans ce label ?

Déclinés avec plus de 80 indicateurs, 5 grands thèmes sont évalués : la préservation du sol, le développement du patrimoine végétal, la réduction des impacts du projet et le soutien à la faune locale. Pour que les mesures d'entretien et de gestion écologique des espaces créés

soient suivies après la livraison, le cinquième thème concerne le développement et la valorisation des compétences écologiques des équipes.

Parmi les indicateurs évalués pour le projet du centre Hunebelle, lesquels sont particulièrement marquants ?

Le projet étant situé en lisière du Bois de Clamart, l'accent a été mis sur la préservation de la végétation aux abords du centre sportif, en lien avec la forêt. La nouvelle végétation a également été étudiée dans l'objectif de créer un véritable écosystème. Pour cela, il faut diversifier les milieux créés, avec par exemple des espaces de prairies, des zones boisées préservées et un bassin paysager pour la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert. Les essences locales doivent également être favorisées pour s'intégrer au mieux dans le contexte local. En ce sens, les végétaux sont à plus de 90% d'essences locales. L'accent a également été mis sur la végétalisation du bâti avec une façade et des toitures végétalisées. Ceci a permis au projet d'atteindre un niveau de Coefficient de Biotope par Surface (CBS) ambi-

teux, un indicateur clef de la certification Effinature.

Pouvez-vous nous présenter votre intervention et les modalités de suivi environnemental ?

Notre mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage permet de valider les documents du projet avant le lancement du chantier (en particulier le dossier de consultation des entreprises) afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des objectifs. A ce stade, le projet est certifié pour la phase conception.

Le suivi des travaux est désormais en cours. En lien avec Vallée Sud Aménagement, le chantier est inspecté régulièrement afin de vérifier par exemple la prise en compte des mesures de protection des végétaux. Autres exemples : nous vérifions la conformité des végétaux livrés et nous récupérons les bons de commande et fiches techniques attestant de la conformité des éclairages mis en place, du bois mis en œuvre, etc.

Nous interviendrons également à la livraison pour réaliser l'audit final avec un auditeur de l'IRICE.

CERTIFICAT EFFINATURE ACCORDÉ AU PROJET EN MARS 2023.




Vallée Sud AMÉNAGEMENT
Grand Paris

Vallée Sud Aménagement
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses
valleesud-amenagement.fr
contact@valleesud-amenagement.fr
01 46 42 44 35

Pour rester informé sur nos actualités et alertes infos chantier, inscrivez-vous à notre newsletter sur notre site web.